



« J'ai signé ce jour un Décret désignant Monsieur Ndocki Victor, Représentant Permanent de la République du Cameroun auprès du Centre International des Nations Unies à Vienne (Autriche) », a écrit Paul Biya dans un décret lu ce mardi 1er décembre 2020, sur la Crtv le média public. Ce dernier cumule avec son poste d'ambassadeur du Cameroun en Allemagne. Pendant onze années il a occupé le poste de Secrétaire Général à la Délégation Générale à la Sûreté Nationale .

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX – TRAVAIL – PATRIE

DECRET N° 2020/715 DU 01 DEC 2020
 portant nomination du Représentant Permanent de la
 République du Cameroun auprès du Centre International des
 Nations Unies à Vienne (Autriche).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la Constitution ;
- VU le décret n° 87/1198 du 07 septembre 1987 portant organisation des Services Extérieurs Permanents du Ministère des Affaires Etrangères ;
- VU le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- VU le décret n° 2013/112 du 22 avril 2013 portant organisation du Ministère des Relations Extérieures,

DECRETE :

ARTICLE 1^{er}. Monsieur **NDOCKI Victor** est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé Représentant Permanent de la République du Cameroun auprès du Centre International des Nations Unies à Vienne (Autriche).

ARTICLE 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

YAOUNDE, le 01 DEC 2020

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
 PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
 SECRETARIAT GENERAL
 SERVICE DU FICHIER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
